

Des bénéfices scandaleux ont été réalisés, dit l'orateur, à l'aide de fraude et de falsification par des fournisseurs sans vergogne et tous ces marchés ont été conclus et exécutés de sang-froid et excluent donc l'admission des circonstances atténuantes. Une part de responsabilité retombe sur l'administration impériale de la guerre, qui a eu le tort de continuer ses commandes à des maisons d'une moralité douteuse trop connue. Ici apparaissent les vices de la bureaucratie, ajoute M. d'Audiffret-Pasquier, des officiers d'état-major n'ont pas craint de se faire payer des pots-de-levin par les fournisseurs.

L'orateur dit qu'en présence de pareils faits, la commission ne pouvait demeurer impassible; incidemment il mentionne le conflit qui a surgi entre la commission et le général Suzanne d'une honorabilité au-dessus de tous les soupçons, mais qui s'était mépris sur la portée véritable des renseignements à lui demandés.

L'honorable membre aborde ensuite un ordre d'idées plus grave encore et s'élève contre les abus de la commission.

Le président de la commission donne ensuite des éloges à l'administration de la marine qui s'est montrée plus prudemment que celle de la guerre et adjure l'Assemblée de prendre une décision qui soit le préliminaire de l'entrée dans la voie d'un contrôle large, sérieux et indépendant.

Pour que ce contrôle soit sérieux, dit-il, il faut qu'il soit civil et qu'il soit confié aux inspecteurs des finances et qu'il jouisse d'une large publicité, garantissant la sauvegarde des pays libres.

L'honorable membre conclut en demandant à l'Assemblée d'adopter les conclusions de la commission qui tendent à renvoyer le rapport: 1° au ministre de la guerre, pour qu'il fasse justice des fonctionnaires ou agents qui ont compromis son administration et pour qu'il fasse réviser la liquidation des marchés suspects; 2° à la commission de la réorganisation de l'armée; 3° au ministre de la justice pour qu'il prescrive des poursuites contre les personnes dont les actes tomberaient sous la juridiction des tribunaux.

Il ajoute que la commission demande, en outre, la nomination d'une commission d'enquête sur la situation des arsenaux avant la guerre et sur les moyens de prévenir désormais le retour de semblables abus.

L'orateur est félicité en descendant de la tribune. — M. Gambetta lui serre chaleureusement la main.

La séance est un instant suspendue. La séance est reprise à 4 heures 35. M. le président lit les conclusions de la commission.

M. LUCIEN BRUN propose que l'enquête demandée soit faite par la commission des marchés elle-même.

La clôture est prononcée. Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité ainsi que la proposition de M. Lucien Brun tendant à confier l'enquête dont il est parlé ci-dessus à la commission des marchés elle-même. M. PARIS constate qu'il n'y a plus dans l'Assemblée qu'un seul parti, celui du patriotisme et demande que l'Assemblée ordonne qu'il soit fait un tirage exceptionnel du discours de M. d'Audiffret-Pasquier pour qu'il soit affiché dans toutes les communes de France.

M. TARGET demande la publication du discours au *Moniteur des Communes*.

La proposition Paris est adoptée. M. DE BELCASTEL demande à M. le garde des sceaux des explications au sujet de l'introduction en France d'une feuille satirique italienne la *Roma*.

M. FUBAIRE répond que l'on veillera à ce que l'interdiction prononcée contre la circulation en France de ce journal soit strictement observée.

M. DE CASTELLANE demande la mise à l'ordre du jour de lundi de la loi sur le recrutement.

M. DE CISSEY demande encore une remise de quelques jours.

La remise est accordée.

La séance est levée à 5 heures 15 minutes.

### La peste bovine.

Un terrible fléau, la peste bovine, s'est abattu sur nos troupeaux depuis bientôt deux ans, en causant de terribles ravages. Ce typhus n'a pas encore disparu à l'heure actuelle; il paraît au contraire en pleine voie de développement. M. Bouley a jeté ce cri d'alarme à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 29 avril dernier: Les provinces du Nord sont envahies, dit-il; dans l'arrondissement de Dunkerque, dix-huit communes sont atteintes du fléau; du 2 au 24 avril, on a dû abattre 296 têtes de bétail.

La peste bovine n'est point une maladie qui naisse dans notre pays sous l'influence de quelques conditions mauvaises, telles que l'entassement, l'infection des étables, etc. Toutes ces causes, dit M. Bouley, n'ont aucune part au développement de la peste bovine. C'est une maladie exotique qui n'est et n'a jamais été importée chez nous que par la contagion, que la contagion seule entretient et qui disparaît lorsque, par une circonstance ou par une autre, la contagion ne suit plus ou se prend.

Ces affirmations nettes et précises de M. Bouley ont été ratifiées entièrement dans la conférence internationale sanitaire tenue à Vienne, le 16 mars dernier, à l'instigation du gouvernement austro-hongrois. La conférence réunissait 26 délégués appartenant à onze Etats. Les décisions prises, sur 65 questions posées à la conférence, ont été adoptées à l'unanimité.

La peste bovine est donc une maladie exotique qui ne naît spontanément qu'en Russie. Elle réside en permanence dans les steppes qui s'étendent des monts Carpates aux monts Ourals et, par delà ces monts, jusque dans la Mongolie, ou M. l'abbé David, missionnaire apostolique; on a constaté les ravages en 1866 et en 1867. Il serait sans doute intéressant de rechercher sous quelles influences la peste naît dans les steppes? si cette influence existe dans toute leur étendue? ou bien s'il y a une localité exclusive où se trouverait la condition spécifique du développement de la peste et d'où elle se communiquerait, par voie de contagion, sur l'immense population bovine des steppes de l'Asie et de l'Europe orientale? La conférence de Vienne n'a pas abordé ces questions; mais elle a bien examiné et constaté quels étaient les véhicules ordinaires de la peste.

Ce sont les guerres qui le plus souvent nous infligent ce fléau. Chaque fois que des armées se sont mises en mouvement de l'Est vers l'Ouest, toujours la peste des bestiaux les a suivies. Pendant toutes les guerres du premier empire, la peste se montra la compagne inséparable des armées russes et allemandes. La guerre de 1870 a vu notamment, dit M. Bouley, faire sortir la peste bovine des steppes, car la Prusse ravitailla ses armées avec des troupeaux qui en provenaient. Si la fortune nous eût été favorable, la peste eût été repoussée avec les armées ennemies, mais du jour où nous avons cédé du terrain, l'épizootie des steppes devait franchir la frontière avec les armées qui envahissaient notre territoire.

L'Alsace et la Lorraine furent d'abord atteintes par la contagion, puis ce fut le tour de la Franche-Comté. L'épizootie bovine s'introduisit dans nos départements de l'Ouest dans les circonstances suivantes: Un troupeau considérable de bœufs avait été rassemblé à Orléans, en vue du ravitaillement de Paris. Le jour de la première bataille d'Orléans, nous enmes la mauvaise chance de nous enparer de 180 à 200 bœufs qui faisaient partie des troupeaux de ravitaillement de l'armée prussienne. Ces bestiaux infectèrent les nôtres.

Un exemple montrera bien clairement la vérité de cette assertion que la peste bovine est une maladie étrangère à notre pays. On

se rappelle que dans Paris assiégé, on avait réuni un troupeau de plus de 40,000 bêtes à cornes et de plus de 200,000 moutons, avec le fourrage destiné à les nourrir. Ces animaux furent entassés dans des parcs ou sous des hangars, soumis à des privations nombreuses, exposés aux influences diverses de la température, dans des conditions, en un mot, éminemment favorables au développement des maladies des grandes masses d'animaux agglomérés; et cependant aucune maladie générale ne vint les atteindre. L'investissement cesse, les Prussiens nous envoient des animaux provenant de leur stock de Versailles, et avec eux la peste entre à Paris!

La peste bovine se guérit-elle? Oui, sans doute, l'emploi de certains désinfectants peut être d'un grand secours. Nous avons ici même rappelés, il y a quelques semaines, les résultats favorables obtenus par l'emploi de l'acide phénique. Y a-t-il intérêt à guérir les animaux atteints? M. Bouley ne le pense pas. Suivant lui, l'animal atteint doit immédiatement être abattu: le corps de l'animal malade étant un foyer d'infection qui peut communiquer la peste à un troupeau, à une commune, à une région, à un pays. Douze bœufs malades envoyés à Rotterdam infectèrent la Hollande!

Il y a vingt ans, l'Angleterre subissait les désastres de la peste bovine, sans que la maladie, qui séjournait treize ans, parvint à disparaître; une loi chassa la peste, ce fut le bill de l'abatage. Nous avons également en France, dit M. Bouley, une loi qui prescrit l'abatage des animaux contaminés; mathématiquement son exécution est confiée aux maires, qui n'ont pas, quelle que soit leur bonne volonté, le pouvoir de la faire exécuter. En Allemagne, en Angleterre, ce sont des commissaires spéciaux, revêtus de l'autorité la plus étendue, même à l'égard des chefs militaires, qui sont chargés de faire respecter le bill ou la loi de l'abatage.

En France, dit M. Bouley, le maire est impuissant à faire respecter cette loi. On n'appréhendait l'instinct, dit-il, que dans le Nord, près de Dunkerque, là où l'épidémie est actuellement en pleine activité, les paysans, les propriétaires, refusent d'abattre les bestiaux contaminés, craignant de n'être pas indemnisés et ne comprenant pas qu'ils exposent eux-mêmes la totalité de leurs troupeaux. Les précautions les plus vulgaires ne sont point prises la plupart du temps. Près de Dunkerque, comme nous sommes à l'époque où l'on conduit les animaux aux champs, les bêtes saines et contaminées vivent dans une promiscuité complète!

### Eruption du Vésuve.

Naples, 1er mai 1872.

Monsieur le Directeur, du *Journal de Roubaix*.

Le roi Victor-Emmanuel et ses dignes lieutenants ne semblent pas porter bonheur aux villes d'Italie qu'ils honorent de leur visite. Quelques temps après le 29 septembre, Rome fut dévastée par une terrible inondation du Tibre, qui sema la ruine et la mort dans les quartiers les plus populeux.

Le 24 avril dernier, Naples recevait dans ses murs, le sacrilège usurpateur des Etats de l'Eglise, l'hyppocrite geôlier de Pie IX. Tandis que l'ancienne capitale des Deux-Siciles retentissait du bruit des fêtes, et que les monuments publics s'illuminaient de lampions officiels, de lugubres clartés apparaurent soudain au sommet de mont Vésuve, et de l'immense cratère du volcan, s'échappèrent, dans des directions différentes, d'énormes coulées de laves incandescentes. En même temps, des mugissements sinistres, semblables aux éclats de la foudre, sortaient des profondeurs de la terre, répandant l'épouvante dans les villes et les villages situés sur les flancs et aux pieds de la montagne.

C'est un phénomène vraiment étrange et qui peint bien la témérité de l'homme, que cette audace avec laquelle on rebâtit des villes considérables sur les laves à peine refroidies qui viennent d'engloutir des cités entières.

Au pied du Vésuve, sur les bords du Golfe de Naples, il existe à certains endroits quatre et même cinq villes superposées qui furent successivement détruites par les éruptions. C'est ainsi que Résina et Portici sont bâties au-dessus de l'emplacement qu'occupa Herculanium, et après Herculanium, une ville dont l'oubli le nom.

Excuse que donnent aux voyageurs qui les interrogent, les habitants des localités voisines du Vésuve. La vigne surtout trouve dans les matières minérales que rejette le volcan, d'excellents éléments de fécondité: le vin connu sous le nom de *Laeryma Christi*, qui se récolte sur les flancs de la montagne, mérite la réputation européenne qui lui est faite.

Mais il est des jours où le terrible volcan semble vouloir faire repentir de leur audace ceux qui ont eu la témérité d'affronter ses fureurs. De mémoire d'homme, aucune éruption ne fut depuis un siècle, plus terrible, que l'éruption actuelle.

Les laves ont détruit presque entièrement le village de San-Sébastien, ainsi qu'un grand nombre de maisons isolées, la villa du comte Piancera, le couvent de la Carità de Massa, et une grande étendue de vignes, de bois et de jardins.

Le 25 au matin, un certain nombre de curieux s'étant avancés pour voir de plus près les phénomènes volcaniques, furent entourés par les flammes qui jaillirent tout à coup de terre, quelques-uns furent engloutis dans une crevasse énorme qui s'ouvrit sous leurs pieds. On put ramener à Naples quelques blessés dans un état lamentable: Tous ont expiré depuis. Le nombre des victimes dépasse, dit-on, la centaine.

Les malheurs eussent été bien plus grands si l'éruption n'avait, dès le 28, diminué de violence; les laves s'arrêtèrent, en effet, à 5 kilomètres de Torredel-Greco, dont les vingt-deux mille habitants avaient précipitamment quitté leurs demeures. Pendant plusieurs jours, dans cette ville, ainsi qu'à Torredel-Annunziata et à Saint-Georges, il tomba une pluie de scories brûlantes qui dévastait les campagnes épargnées par les laves.

Le ciel était obscurci par les cendres que le vent portait jusqu'à Naples et même jusqu'à Capoue, ville située à 7 ou 8 lieues du Vésuve.

Le roi Victor-Emmanuel voulut être témoin de cet imposant spectacle, mais il ne dépassa pas Capo di Monte; quelque vive que soit la curiosité, on n'affronte pas volontiers le danger, quand on a sur la conscience l'envahissement des Etats du Pape.

L'Europe, hélas! nous offre actuellement un spectacle assez analogue à celui que présentait dernièrement le Vésuve. L'esprit révolutionnaire envahit tous les peuples et menace de détruire toutes les nations dans un vaste embrasement.

Le Vésuve a causé moins de ruines que la Commune de Paris, et celle-ci nous a montré le sort que nous réserve la révolution, le jour où elle serait maîtresse.

Telle est la réflexion qu'exprimait le Saint-Père dans une allocution prononcée dimanche dernier, devant 3,000 Romains, qui venaient protester de leur fidélité à leur roi légitime.

Espérons que la divine Providence, qui tient en ses mains le sort des peuples et dirige les événements politiques aussi bien que les phénomènes physiques, nous préservera des plus terribles catastrophes.

### Un Roubaisien.

#### Conseil municipal de Roubaix.

Présidence de M. Derégnaucourt, maire.

Séance extraordinaire du 21 mars 1872.

L'an mil-huit-cent-soixante-deux, le vingt-un mars à huit heures du soir, le conseil municipal de Roubaix s'est réuni en séance extraordinaire à l'hôtel-de-ville, dans la salle accoutumée, sous la présidence de M. Derégnaucourt, Maire, en vertu d'une autorisation préfectorale du 16 du même mois.

Présents: MM. Derégnaucourt, maire; Deleppe-Bayart, A. Fanechon, Ach. Scrépel adjoints, L. Watine-Wattinne, Labbe-Copin, Ch. Daudet, A. Hindré, Dellebecq-Desfontaines, H. Parent P. Flipe, Scrépel-Roussel, H. Scrépel, Moïse Rogier, P. Richard, Delcourt-Thiers, C. Godefroy, Carrel-P. nnel, Augustin Morel, J.-B. Delplunque, Toulemond-Nollet, Léon Foveau, L. Willeme, conseillers.

Absents: MM. Ed. Delattre, J. Quint, Ch. Junker, Désiré Sival, en voyage; C. Castel, C. Descat, empêchés; L. Barbotin, en voyage; A. Talon, Ch. Roussel, Motte-Bos-sut, en voyage; A. Barbaux, B. Cologne empêchés.

M. le maire invite le secrétaire à donner lecture du procès-verbal de la séance du 7 février: ce procès-verbal est adopté.

M. le maire: Messieurs, nous allons procéder à l'élection d'un secrétaire pour cette séance extraordinaire. M. Daudet, élu secrétaire, prend place au bureau.

Budget pour l'entretien de l'Espierre et du Trichon.

M. le maire présente des budgets de l'entretien de l'Espierre et du Trichon.

Messieurs, M. le préfet nous a adressé le budget de l'entretien des cours d'eau l'Espierre et le Trichon pour l'exercice 1874 et celui de l'exercice 1872. Tous deux se résument par une dépense de 5,500 francs, répartis comme suite:

A la charge de Roubaix	70 0/0	3850 fr.
do de Tourcoing	30 0/0	1650
		5,500

Ce budget ayant subi l'examen du Syndicat des dits cours d'eau, nous vous proposons d'en voter l'adoption.

Nous vous ferons observer, toutefois, que sur la demande de M. le préfet, nous avons payé en 1871 par provision la dépense portée au budget municipal de la dite année, soit 4,410 fr. et que notre contingent ayant été réduit à 3,850 »

Il nous revient pour trop payé 560 » Cette somme de 560 fr. sera imputée à valoir sur l'exercice 1872.

Le Conseil adopte le budget ci-dessous, et impute sur l'exercice 1872 la somme de 360 fr. payée en trop en 1871.

Redressement de la route de Roubaix à Wattrelos.

M. le Maire parle du redressement de la route de Roubaix à Wattrelos.

Messieurs, Une demande a été faite aux propriétaires riverains du chemin de grande communication n° 9 de Roubaix à Wattrelos, à l'effet d'obtenir la cession des terrains nécessaires au redressement de cette route. Nous ont donné leur assentiment, à l'exception de M. de Garsignier, qui est absent; mais nous croyons pouvoir compter d'autant plus sur son adhésion qu'il est propriétaire de terrains situés de chaque côté de la route. Ces cessions gratuites permettront de poursuivre le redressement sur tout le territoire de Roubaix et l'on peut espérer qu'il sera continué jusqu'à Wattrelos. Pour la partie située sur le territoire de cette commune, deux projets sont en présence: Suivant l'un, la continuation du redressement en ligne droite irait jusque vers l'atelier de M. Leclercq-Dupire; suivant l'autre, la route obliquerait à partir de la rencontre de la ligne avec l'ancienne ferme... et se dirigerait ensuite vers l'abreuvoir; mais, en ce moment, nous ne devons nous préoccuper, je crois, que de la partie traversant le territoire de notre commune, sauf à poursuivre plus tard le redressement complet.

M. le préfet nous a adressé la lettre suivante au sujet de la rectification dont il s'agit:

Lille, le 21 février 1872. Monsieur le maire, Vous avez présenté une proposition tendant à ce qu'il soit procédé à la rectification du chemin de grande communication n° 9 entre Roubaix et Wattrelos. D'après l'étude à laquelle MM. les ingénieurs se sont livrés, la rectification aurait son origine au territoire de Roubaix, au pont du nouveau canal; elle se prolongerait sur 16 m de largeur en couronne jusqu'au territoire de Wattrelos pour y continuer en ligne droite une largeur en couronne de 13 m 40 jusqu'à son raccordement avec la partie actuelle du chemin de proximité du bourg. La dépense à faire est évaluée à 211,370 fr., dont 72,000 fr. pour les travaux et 139,370 fr. pour les indemnités de terrain. On peut espérer que le Conseil général y interviendra dans la proportion de 4/5 du montant des travaux, soit pour une somme de 75,600 fr. En sorte qu'il resterait à la charge des communes une somme de 135,770 fr.

En présence des refus persistants opposés dans l'instruction de la proposition précédente par la plupart des communes intéressées au chemin, il n'est pas à penser qu'elles soient disposées à assurer leur concours, aujour'hui que l'importance du projet est considérablement augmentée. Elles ne pourraient d'ailleurs être appelées à contribuer que dans la proportion des travaux et n'y apporteraient

pliqua-t-il, est-ce que je n'emporte pas avec moi du bonheur pour toute une nuit?

Et il sortit sans écouter mademoiselle Duval qui cherchait à le retenir.

Cette consolante illusion, souvent déçue, hélas! qui s'éteint la dernière dans le cœur de l'homme, et qu'on nomme ici bas l'espérance, avait lui de nouveau aux yeux d'André Morin; comme un doux rayon de soleil, elle était venue réchauffer sa vie. Madeleine, touchée de l'amour du pauvre ouvrier, lui avait promis de l'aimer, et André se voyait dans un avenir peu éloigné, l'heureux époux de celle qu'un moment il avait tremblé de perdre pour toujours. Il passa rapidement, consolé par cette pensée, du désespoir le plus profond à la joie la plus vive. Et ce fut avec la naïve confiance d'un enfant qu'il s'abandonna de nouveau au tendre sentiment qui l'entraînait vers l'orpheline.

Il fut convenu, six mois après, entre les deux jeunes gens, que leur mariage aurait lieu à la fin de l'année; on était alors en septembre. Le bonheur d'André tenait du délire.

Un matin il accourut chez sa fiancée, tenant à la main une lettre. Son visage était tout bouleversé. Madeleine l'interrogea, et il lui apprit qu'il venait de recevoir la nouvelle de la mort d'un de ses cousins qui en mourant, l'avait nommé son héritier.

Et c'est là ce qui vous afflige? lui dit Mme Duval.

Hélas! ne comprenez-vous pas qu'il

fut que je m'éloigne, que je quitte Paris, que je me sépare de vous?

Mais cette séparation ne sera pas de longue durée, mon ami.

— Madeleine, vous ne m'aimez pas, répondit-il tristement; sans cela la pensée de vivre loin de moi, ce ne fût-il qu'un seul jour, vous épouvantez; mais enfin, vous voulez que je parte, je partirai.

Le lendemain, André partait pour Rennes. Le soir de son arrivée à Lamballe, André écrivit une lettre à Madeleine, dans laquelle il lui peignit en termes d'une éloquente simplicité, combien la route lui avait paru longue et tout ce qu'il avait souffert depuis son départ.

Pendant quatre jours, lui disait-il, je me suis replié sur moi-même et j'ai vécu seulement de ma vie passée, tant le présent me semblait douloureux et l'espoir d'un prompt retour incertain. O! Madeleine, continuait-il, s'il est vrai que ceux qui s'aiment, quoique séparés par la distance, peuvent se rapprocher et s'unir par la pensée, je n'ai pas cessé un moment d'être auprès de vous. Les chevaux m'emportaient, et pendant que mes compagnons de voyage regardaient avec admiration les cotons pittoresques et les paysages qui couronnaient la route, moi, assis dans un coin, les yeux fermés, je ne voyais que vous. A peine arrivé chez l'exécuteur testamentaire, de mon cousin, j'appris que ma portion d'héritage s'élevait à dix-sept mille francs; mais

on m'avertit, en même temps, que les affaires de succession se traitaient lentement. Ainsi, me voilà retenu, pour un mois peut-être, loin de vous. Madeleine, savez-vous qu'il est des instants où j'ai peur que votre affection pour moi ne diminue par l'absence et ne finisse par s'éteindre. Vingt fois, aujourd'hui, la pensée m'est venue de quitter la Bretagne, et de renoncer à tous nos projets de petite fortune, afin de me trouver plus tôt auprès de vous.

Pauvre André, pensa Madeleine, après avoir lu cette lettre, ce serait un crime de ne pas l'aimer.

Et elle se précipita sur sa lettre dans un petit coffret d'ébène que l'ouvrier lui avait donné pour sa fête.

Quelques saintes que soient les affections de ce monde, il est presque toujours, et en amour surtout, un côté de la balance où le plateau penche. Rarement, un parfait équilibre régné des deux côtés.

— Madeleine Duval, dans les premiers jours qui suivirent le départ d'André, se surprit plus d'une fois à regretter son absence; peu à peu, ce regret s'affaiblit, et la lettre du pauvre voyageur lui fit trouver au moment où elle ne songeait plus à lui.

Elle se reprocha amèrement cet ingratitude, et le lendemain, à son insu, elle se rendit coupable de la même indifférence. Cependant, son attachement pour André était sincère; mais ce sentiment sur lequel elle s'abusait, n'était que l'a-

mitié jointe à de la reconnaissance. Elle avait fait violence à son cœur pour tâcher d'aimer André Morin, comme il voulait qu'elle l'aimât, et ce sublime effort avait revêtu, à ses yeux, les apparences de l'amour.

Le moment n'était pas éloigné où le bandeau qui lui cachait la lumière, allait tomber.

Un soir comme elle regardait sa demeure, un soldat dont le pas saccadé indiquait l'ivresse, trébucha contre elle, et, en se relevant, il la saisit au bras. Elle poussa un cri d'effroi. La rue Montmartré était presque déserte et la nuit noire. Remise de sa terreur, Mme Duval doubla le pas, le soldat doubla le sien. Alors, elle se mit à courir; le soldat courut après elle. Il allait l'atteindre, lorsqu'un jeune homme qui passait sur le boulevard lui vint en aide.

— Mademoiselle, lui dit-il, soyez sans crainte et prenez mon bras. Toute tremblante, elle prit le bras qu'on lui offrait, et le jeune homme attendit bravement que le soldat se fut approché.

— Que voulez-vous? lui dit-il d'une voix ferme; passez votre chemin.

Le soldat intimidé continua sa route. — Je vous remercie, monsieur, dit alors Madeleine à son protecteur inconnu.

Elle fit un geste pour quitter son bras. Le jeune homme la retint doucement.

— Vous allez peut-être loin d'ici? lui demanda-t-il.

— Je demeure dans ce quartier, monsieur, répondit Madeleine.

Le jeune homme n'insista pas et s'éloigna.

Il avait fait vingt pas à peine, lorsque tout à coup il rebroussa le chemin pour suivre, mais de loin, mademoiselle Duval qui marchait d'un pas rapide.

Arrivée sans encombre au numéro 23 de la rue Saint-Lazare, Madeleine poussa la porte de l'allée, entra et disparut aux regards de l'étranger.

La suite au prochain numéro.

Spécialité de dentiers en tous genres  
Traitements spéciaux pour le  
REDOULEUR DES DENTS  
VERBRUGGÆ  
DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE DE L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

Vendeurs de Journaux

On demande des vendeurs de journaux. — Très-fortes remises; on reprend les numéros invendus. S'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*, rue Nain, 1.